



Rapport de la commission d'homologation

Garde-Colombe

www.petitescitesdecaractere.com



24 avril
2019





Rapport de la commission d'homologation

Commune candidate : Garde Colombe

Date de la visite : 24 avril 2019

Présentation de la cité de Garde Colombe :

La commune nouvelle de Garde-Colombe est issue de la fusion de 3 communes : Eyguians, Lagrand et Saint-Genis (arrêté préfectoral du 2 octobre 2015).

Le territoire de Lagrand était habité aux temps préhistoriques : quelques vestiges du Magdalénien et du Néolithique ont été trouvés près de la vallée du Céans ; ils correspondent à la première véritable occupation des terres de Lagrand.

À l'époque gallo-romaine, une voie romaine faisait communiquer les pays du « Buëch » à la cité de Vaison (La Romaine) ; le village de Lagrand se situait dans la plaine, au Sud-Est du village actuel, de part et d'autre de la vallée du « Céans ».

Vers le VI^{ème} siècle, au moment des invasions, les habitants délaissèrent la plaine, trop peu sûre, pour s'installer sur l'éperon rocheux du plateau du Sud- Est et fondèrent un nouveau village.

Au X^{ème} siècle, Lagrand appartenait aux Comtes de Provence.

À la fin du XI^{ème} siècle, au moment des croisades, un monastère fut établi au bord du plateau de Lagrand, pour contrôler notamment les passages fluviaux et terrestres, pour protéger pèlerins et marchands et leur donner asile. Les habitants de Lagrand montèrent bâtir le nouveau village à l'ombre tutélaire de ce monastère ; ce fut le début du village actuel. Au début du XII^{ème} siècle, fût édifiée une église forteresse, flanquée d'un clocher tour de guet (aujourd'hui détruit).

Au XII^{ème} siècle, Lagrand appartenait aux Comtes de Forcalquier.

Au début du XIII^{ème} siècle et jusqu'en 1264, Lagrand appartenait aux barons de Mevouillon, puissants seigneurs qui ont donné leur nom à la contrée « les Baronnie », dont fait partie Lagrand.

Au XIV^{ème} siècle, Lagrand était administré conjointement par le Prieur – Seigneur de Lagrand et par le Dauphin de Viennois. Lagrand a appartenu à la châtellenie du BUIS jusqu'au XV^{ème} siècle.

Au XVI^{ème} siècle, les guerres de religion sévirent dans la région et Lagrand fut le témoin d'une sérieuse bataille, où Montbrun, le grand chef des protestants et ses troupes subirent une sévère défaite. Réfugiés à Orpierre, ils se vengèrent les jours suivants en pillant et incendiant le prieuré et l'église forteresse (le 2 septembre 1562). Ces édifices feront l'objet d'une reconstruction très partielle au XVII^{ème} siècle, mais le monastère restera en sommeil jusqu'à sa disparition, à la révolution française.



Rapport de la commission d'homologation

À la veille de la Révolution, à la fin du XVIIIème siècle, Lagrand n'était pas une cité florissante ; la vie était difficile. Après la Révolution, les biens de l'église, le prieuré et ses dépendances, furent vendus. La communauté villageoise se réserva la salle voûtée du rez-de-chaussée du prieuré ; cette salle devint une école jusqu'à ce que, grâce aux lois Jules Ferry, une nouvelle école soit construite à l'entrée du village (ladite école a été réhabilitée en auberge communale, à partir de 1965).

Au cours du XIXème siècle, les difficultés d'approvisionnement en eau au village et la construction d'un pont suspendu (le pont de fer) sur la rivière « le Buëch » (1838) permettant de rejoindre le village d'Eyguians (situé à proximité de la route nationale) ont fini par provoquer, avec l'exode rural caractéristique des Alpes du Sud, la désertification du village perché de Lagrand en bordure du Buëch. Le quartier ou faubourg de « Pont Lagrand », situé à environ un kilomètre du vieux village de Lagrand, s'est alors développé à partir de 1900. Le quartier de « Pont Lagrand » est encore aujourd'hui le lieu de concentration des commerces et des services de proximité de Garde-Colombe.

Au XXème siècle, l'urbanisation s'est recentrée autour du plateau de Lagrand et sur le coteau en pente douce, par étagement d'ilots qui suivent les courbes de niveau.

Le vieux village de Lagrand, avec son bâti dense, ses maisons accolées à l'architecture provençale, avec une dominance de façades en pierres apparentes, lui donne l'aspect d'une petite cité. Lagrand est composée de deux entités urbaines principales : le village perché de Lagrand et le quartier de « Pont Lagrand » dans la plaine, qui compte deux lotissements et où sont concentrés les commerces de Garde-Colombe, depuis le début du XXème siècle. Plusieurs lieux-dits, situés en pente douce, viennent compléter ces deux pôles urbains : Martel, Céans, La Berche, Champ Jouvent, Les Clôts, Sainte Grique, Garelle et Guédin (ferme avec un remarquable pigeonier provençal).

Candidate au statut de Petite Cité de Caractère®, Garde Colombe a été visitée le 24 avril 2019 par la commission d'homologation des Petites Cités de Caractère®.

Voici la grille d'analyse effectuée le 24 avril 2019 :



Rapport de la commission d'homologation

CRITERES PREALABLES D'ADMISSION				
	Oui	Non	En cours	Observations
L'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments Historiques, ou d'un Site Patrimonial Remarquable.	X			Eglise Notre Dame de la Nativité de Lagrand classée monument Historique
Commune de moins de 6000 habitants à la date de la demande d'adhésion	X			<p>Garde Colombe est une « commune nouvelle » issue de la fusion de 3 communes : Eyguians, Lagrand et Saint Genis en 2015</p> <p>La population de Garde Colombe est de 550 habitants</p> <p>Elle appartient à la Communauté de communes du Sisteronais Buëch</p> <p>La commune fait également partie du parc naturel régional des Baronnies Provençales</p>
L'agglomération doit avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène témoin de son histoire, avoir exercé et /ou exercer des fonctions urbaines de centralité	X			<p>Lagrand est un village médiéval avec une cité construite autour de l'église, au carrefour de plusieurs routes et de plusieurs vallées</p> <p>A l'échelle de la commune nouvelle, nous sommes sur une pluralité des patrimoines, avec une forte présence du patrimoine naturel, et la volonté que le projet patrimonial soit aussi un soutien et une valorisation de l'agriculture.</p>
La commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.	X			<p>Accompagnée par le CAUE et l'ADDET, la commune définit un programme pluriannuel visant à définir un projet communal global à l'échelle de la commune nouvelle, en s'appuyant sur la ressource patrimoniale</p> <p>Ce projet se construit en s'appuyant sur une démarche participative, travail en cours (phase stratégique en cours au moment du passage de la commission.</p> <p>Construction d'un projet global dans l'étude de programmation qui vise à connecter les différents sites d'intérêt de la commune</p>
La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire.	X			<p>Projet de développement touristique du Buëch s'appuyant sur la labellisation de quelques cités en PCC</p> <p>Le développement d'un réseau de PCC est au cœur du projet de développement touristique du territoire</p>



Rapport de la commission d'homologation

ENGAGEMENTS				
A- Engagement de la commune à entretenir, restaurer et mettre en valeur les patrimoines, à embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie				
Création d'un Site Patrimonial Remarquable	Oui	Non	En cours	Observations
Les communes s'appuient sur un règlement adapté et actualisé	X			Site Patrimonial Remarquable à Lagrand issu de l'AVAP Première zppaup en 1992 (arrêté du 31 janvier 1992) Transformation en AVAP en 2015
Entretien et valorisation de l'espace public	Oui	Non	En cours	Observations
Enfouissement des réseaux et intégration des postes de transformation	X			Enfouissement des réseaux effectués dès les années 60 en commençant par l'eau
Revêtement de voirie et des espaces publics de qualité bien intégré au site	X			Travaux de pavage engagés dès les années 90 Cheminements en calade valorisées dans Lagrand
Dispositifs de réputation (poubelles et containers, toilettes publiques, ...) discrets et adaptés			X	Projet pour enterrer les containers avec la communauté de communes
Flux de circulation et espaces dédiés aux stationnements maîtrisés, liaisons douces favorisées			X	Stratégie de compromis dans le cadre de la réflexion sur Lagrand, avec parkings relais pour décharger le village historique et essayer de mieux maîtriser des espaces où les gens stationnent un peu n'importe où actuellement. À Saint-Genis, l'accès aux gorges a été réaménagé afin de faciliter le retournement des véhicules et le chemin
Mobilier urbain et micro signalétique directionnelle homogène et de qualité	X			Une signalétique, des plaques de rues, ruelles, impasses et numéros de maisons ont été posés récemment sur l'ensemble de la commune.
Mise en lumière et éclairage public intégrés dans le projet architectural et/ou paysager global dans le respect des normes environnementales	X			Plus de lampadaire éclairant le ciel Prévu d'extinction la nuit Eglise éclairée la nuit



Rapport de la commission d'homologation

Aménagement paysager approprié au caractère des lieux. Encouragement à la mise en place d'un plan/guide pratique d'aménagement paysager et de fleurissement.	X			Un jardin des senteurs a été aménagé avec la réfection du mur soutenant les jardins de la maison des arcades In règlement de l'AVAP Charte de mobilier prévue pour compléter l'AVAP
Entretien et valorisation du bâti public	Oui	Non	En cours	Observations
Restauration, réhabilitation et entretien des édifices publics et monuments en déshérence,	X			En 2018, des travaux de remplacement de la couverture de l'église de Lagrand ont été réalisés, ainsi que des travaux de consolidation du clocher. Ses travaux ont pu être financés par des subventions de l'État (D.E.T.R.), du Département des Hautes-Alpes et par la Région ; En 2013 et 2014, la fontaine a été restaurée, un léger filet d'eau y coule toute l'année. L'Église de Saint-Genis a été entièrement restaurée en 2018 (intérieur et extérieur). Les décorations intérieures ont été refaites à l'identique, en concertation avec l'ABF, par un artiste spécialisé dans ce type de travaux. Le Cadran solaire d'Eyguians a été restauré, aujourd'hui étape dans la route des cadrans solaires des Hautes Alpes
Suppression des friches urbaines, des « points noirs » et/ou « verrues »	X			Sans objet Inventaire fait et connu des éléments patrimoniaux de la commune
(Ré)investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages	X			L'auberge communale, située au cœur du vieux village de Lagrand, est implantée dans le bâtiment de l'ancienne école, restaurée pour l'occasion (l'école a fonctionné jusqu'en 1965).
Entretien et valorisation du bâti privé	Oui	Non	En cours	Observations
Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville <i>(réunion de la Commission Locale du SPR, débats publics, conseils citoyens, consultations citoyennes, participation dans les choix d'aménagement, inventaires participatifs,...)</i>	X			Démarche participative mise en œuvre dans le cadre de la définition du programme de développement de la commune

Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé <i>(Mesures incitatives, conseils aux particuliers, ...)</i>	X			<p>La commune a participé à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en 2015, afin de pouvoir allouer une subvention aux propriétaires privés qui entreprendraient des travaux de rénovation de leur bâti. Ce programme s'est terminé en 2016.</p> <p>Une nouvelle OPAH est actuellement en cours, sur l'ensemble du territoire du Buëch, supportée par la communauté de communes.</p> <p>Permanences du CAUE une fois par mois à Serres pour personnes hors périmètre SPR</p> <p>Projet de permanences de l'UDAP dans le Buëch à Serres</p> <p>Et travail sur inventaire avec le PNR et SRI => aides régionales spécifiques Etude avec la fdp d'un guichet unique pour les communes avec SPR</p>
Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site <i>(chantiers participatifs, aides au fleurissements, ...)</i>	X			<p>Premier chantier participatif cette année dans la commune sur les pierres sèches avec le PNR Et c'est déjà complet !</p>
Incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes correspondant à la typologie du lieu.	X			<p>In règlement de l'AVAP</p>
Incitation à la suppression des panneaux publicitaires aux entrées de ville	X			<p>Fait, tout a été enlevé, Nouvelle campagne engagée par la communauté de communes et le département</p>
Incitation à la dissimulation des climatiseurs et toutes formes de captage télévisuel, radiophonique et téléphonique visible depuis l'espace public et suppression des dispositifs non utilisés ou hors d'usage	X	X		<p>Pas trop mal intégré</p> <p>Ce sera dans le règlement du PLU, c'est déjà dans l'AVAP</p> <p>A rajouter : une charte des enseignes</p>
Intégration de manière raisonnée des dispositifs de captage, transmission et distributions des énergies renouvelables.	X			<p>In règlement d'AVAP</p> <p>Un sujet sur les pompes à chaleur, un vrai enjeu d'intégration</p>

B- Engagement de la commune en faveur de l'accueil du public				
Organiser l'accueil des visiteurs sur l'année en privilégiant une structure d'accueil touristique reconnue, ouverte en haute saison et disposant de personnels compétents lors des temps forts de la cité	X		X	<p>Garde-Colombe dépend de l'Office de Tourisme Intercommunal du Sisteronais Buëch, dont le siège est situé à Sisteron (à 25 km environ).</p> <p>5 BIT ouverts à l'année mais aucun à Garde Colombe</p> <p>L'accueil des visiteurs se fait essentiellement à la mairie et dans les mairies annexes</p> <p>⇒ Place d'Eyguians au cœur de l'accueil du visiteur, peut être à approfondir dans le cadre du projet global d'aménagement du territoire ?</p> <p>⇒ Partenariat entre OT et communes et acteurs communaux pour relais d'infos</p> <p>S'appuyer sur les Mairies ? Sur Eyguians ? Sur VVF ? Un enjeu : on entre dans la commune de Garde Colombe avant de rentrer dans la PCC, mais on a un produit touristique et patrimonial dans la commune dont fait partie la PCC</p> <p>Bref, on a à traiter le sujet dans le cadre du projet global d'aménagement de la commune</p>
Mettre en place un dispositif d'information notamment touristique, permanent et adapté à toutes les personnes intéressées par la cité			X	Voir ci-dessus
Se doter d'outils de communication touristique	X			<p>Documents présentant les animations réalisées dans la commune</p> <p>Documents réalisés par l'OT, et le PNR</p>
Engager une politique de valorisation des patrimoines, mettre en place des dispositifs d'interprétation des patrimoines permettant la découverte de manière autonome de la cité, et proposer en haute saison des visites guidées ou accompagnées par des personnels compétents	X			<p>Expositions et conférences organisées régulièrement sur la commune par l'Association de « Sauvegarde des Pays du Buëch et des Baronnies », ou le S.I.V.U. « Les Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui »</p> <p>L'Association « Les Amis du patrimoine de Lagrand » organise des visites guidées des monuments (église et château), de l'Ecomusée et de l'Ecole « d'Antan », ainsi que du vieux village de Lagrand ;</p> <p>Parcours de découverte réalisé par l'association Les amis du Patrimoine de Lagrand. La conception de ce document a été réalisée par le SIVU Les Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui.</p> <p>L'association « Autour d'un Relais de Poste à Eyguians », a pour but la mise en valeur de l'histoire, du patrimoine de l'activité postale.</p>



Rapport de la commission d'homologation

Détenir au minimum, en cœur de cité, un café-restaurant et un commerce multiservices proposant des produits locaux de qualité	X			Auberge de Lagrand: 100 couverts L'Arc en ciel à Eyguians : 45 couverts Restaurant de la Gare à Eyguians : 110 couverts Petite restauration « Mac JO », à Eyguians : restauration rapide Traiteur Virginie Debut, à Lagrand
Posséder un lieu d'hébergement touristique affilié à un réseau de qualité en cœur de cité, ou dans un rayon de 5 kilomètres	X			VVF En 2016, des travaux de rénovation du V.V.F. pour obtenir la troisième étoile Gîte les Eyssaups à Saint Genis Gîte del Pais à Lagrand Chambre d'hôtes du Plantier à Eyguians Gîte le jardin du riu à Saint Génis Pigeonnier du petit paradis à Saint Genis 2 campings à Saint Genis et Lagrand
Favoriser l'accueil des métiers d'art par l'installation d'artistes et d'artisans d'art et / ou l'accueil en résidences, dont la production sera accessible au public.	X			Commerce de matelas sur la commune d'Eyguians Avec accueil in situ des visiteurs Pas mal d'artisans d'art dans la commune de Garde Colombe Et association d'artisans
C- Engagement de la commune en faveur de l'animation				
Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées par le biais d'outils de médiation et de participation citoyenne <i>(dynamique associative, manifestations cherchant la participation des habitants)</i>	X			Forte dynamique associative pour porter l'animation socio culturelle de la commune et la valorisation du patrimoine
Organiser et/ou favoriser la mise en place d'au moins une manifestation annuelle culturelle et festive valorisant les patrimoines matériels et immatériels de la cité	X			Concerts dans l'église de Lagrand, spectacle sur la place de l'église Salon du livre et du marque page à Eyguians Fête votive en aout
Organiser et/ou favoriser une manifestation commerciale et artisanale présentant des productions locales ou régionales (foires, marchés...)	X			La Foire aux Dindes, une des plus anciennes foires de France Fête du Pain le 14 juillet Semaine de la poste Musée en septembre Salon de la Déco Maison
Détenir au minimum un lieu d'exposition	X			Ecomusée, expositions Relais de poste, Projet futur dans les alcoves,



Rapport de la commission d'homologation

Synthèse

Au regard des cinq critères préalables de la charte, la commission a constaté :

1. Avec ses 550 habitants, Garde Colombe se situe dans la strate de population requise, inférieure à 6 000 habitants,
2. Garde Colombe compte 1 édifice protégé au titre des Monuments Historiques, et un Site Patrimonial Remarquable issu de l'AVAP qui couvre une partie de la commune,
3. La densité de l'habitat et sa topographie donnent au village de Lagrand l'allure d'une petite cité. Le projet présenté ne concerne pas que Lagrand, mais bien toute la commune de Garde Colombe et traite du patrimoine bâti mais aussi des patrimoines naturels.
4. La commune est accompagnée depuis plusieurs mois par le CAUE dans la définition d'un projet municipal à partir des patrimoines. S'appuyant sur une participation citoyenne, la démarche vise à construire le projet de la commune nouvelle à partir de ses patrimoines.
5. Le Buëch conduit un projet de développement touristique du Buëch qui s'appuie sur la labellisation de quelques cités en Petites Cités de Caractère. Le développement d'un réseau de PCC est au cœur du projet de développement touristique du territoire.

Synthèse des échanges :

Les membres de la commission sont nombreux à souligner que la commune se soucie de la conservation de la valorisation de son patrimoine depuis longtemps. La qualité des projets et des partenariats est exemplaire et correspond aux attentes d'une Petite Cité de Caractère.

Il est ainsi rappelé qu'une ZPPAUP a été créée dès 1992, et même si son règlement était léger, il a permis de travailler en bonne intelligence entre la commune et les services de l'Etat. Quand les AVAP sont arrivées, la commune a pris le temps de la réflexion avant de s'engager dans la démarche, pour finalement réaliser un très bel outil, appliqué sans difficulté. Les services de l'Etat ont suivi depuis les années 90 les travaux de réfection des espaces publics : il y a toujours des opérations sur la commune, que ce soit des opérations à l'immeuble ou sur des règlements.

Le peu de protection des patrimoines culturels et naturels sur la commune ne reflète pas la richesse et la variété des patrimoines : un classement du site de Saint Genies (forêt soumise à régime forestier) est d'ailleurs à l'étude. Cette sensibilisation au patrimoine est essentielle et va permettre d'appréhender la commune comme l'écrin de la Petite Cité de Caractère® dans un projet communal global.



Rapport de la commission d'homologation

Cette sensibilité au patrimoine se retrouve aussi dans la mobilisation des habitants (voir par exemple la participation aux ateliers mis en place pour dans le cadre de l'étude de programmation) et la belle dynamique associative sur la commune, avec des associations qui peuvent s'appuyer sur le Parc naturel régional. La commune en a peu parlé dans sa présentation, mais il existe des liens forts entre la commune et le Parc naturel régional, et le PNR a accompagné la commune sur de nombreuses opérations : Partenariats sur Saint Genies, sur le lac du Riou. A Garde Colombe, un chantier participatif a par exemple été organisé sur la pierre sèche.

Si nous ajoutons la mobilisation des partenaires, nous avons une chaîne patrimoniale bien en place, active, et qui fait du travail de qualité. Une démarche de qualité engagée depuis plusieurs années que doit prolonger l'entrée de la commune dans le réseau des petites Cités de Caractère®.

Et c'est un projet très innovant qui se dessine, puisque les élus souhaitent construire un projet pour leur commune nouvelle à partir des patrimoines.

C'est aussi une locomotive pour le territoire, la démarche engagée par Garde Colombe fait école, et on voit des communes plus petites qui commencent à réfléchir projet et programmation.

Un gros enjeu pour la commune est le projet sur le relais de poste, mais la commune a conscience de l'importance de ce projet qui sera stratégique également dans l'accueil des touristes. L'accueil des visiteurs, et leur circulation sur le territoire sont des points à travailler, ce nouvel espace y contribuera.

La commune a encore une marge de progression sur l'association des propriétaires privés au projet patrimonial. Il est ainsi noté que la Fondation du Patrimoine n'a attribué aucun label à Garde Colombe. La Fondation du Patrimoine a accompagné la restauration de l'église, mais pas d'opération sur le patrimoine privé). Il est d'ailleurs souligné que nous n'avons pas toujours une politique de label dans les Hautes Alpes. Le souhait de la Fondation du Patrimoine est de relancer les labels plus de particuliers soutenus par la Fondation. C'est d'autant plus important à Garde Colombe que les interventions sur le patrimoine rural non protégé est un des enjeux du projet patrimonial.

Recommandations et suggestions de la commission

- Mettre en place un parcours de découverte qui donne à lire l'histoire de la cité, lie les éléments patrimoniaux et intègre les artisans d'art .

En conclusion

Après un tour de table où tous les membres de la commission se sont exprimés, c'est à l'unanimité que la commission s'est prononcée en proposant **l'admission de la commune de Garde Colombe dans l'association des Petites Cités de Caractère® avec le statut HOMOLOGUEE pour une durée de 5 ans.**



Rapport de la commission d'homologation

Document rédigé par l'Association Petites Cités de Caractère® de France.

Juin 2018

**Décision validée 12 juin 2019 lors du Conseil d'Administration de Petites Cités de Caractère® de France.
Et présentée à l'Assemblée Général le 1er juillet 2019.**